



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N° 11-2e

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjointes, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAoui, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, Mme Stéphanie PERRIER, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Pascal CAVITTE par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 18h30, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL jusqu'à 18h30

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Madame Anne BOUYER à partir de 21h15, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 pour la rénovation des ancrages des décorations de Noël

Monsieur le Maire expose :

Ancrages et massifs du Pont Charles Lachaud au Pont Choisinet, Avenue Victor Hugo et Avenue Charles de Gaulle

Le projet vise à réaliser les ancrages et donner suite au passage d'un bureau de contrôle sur les ancrages existants « Queue de cochons » qui ne sont plus conformes à la réglementation en vigueur.

A ce titre, il va être procédé au changement des ancrages existants pour le secteur du Pont Charles Lachaud jusqu'au Pont Choisinet ainsi que dans le secteur de l'Avenue Charles de Gaulle. De plus, il est envisagé l'installation de mâts au niveau du Quai Baluze (prestation comprise dans le devis Pont Charles Lachaud – Pont Choisinet) pour éviter des fixations sur les platanes.

En ce qui concerne le secteur de l'Avenue Victor Hugo, le projet prévoit l'installation des lucioles qui permettent la création de nouveaux ancrages (tous les 20 mètres) et la pose de mâts en l'absence d'immeuble.

Sécurité et circulation

- Mise en place de panneaux de signalisation temporaires pour l'information des usagers
- Déviation de la circulation si nécessaire, avec des itinéraires alternatifs clairement indiqués
- DT et DICT

Coût estimatif

Le montant des travaux s'élève à 161 764,68 € HT.

Planning prévisionnel des travaux

Calendrier prévisionnel des travaux : 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2025

Durée estimée à deux mois à partir de juin 2025.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif à la rénovation des ancrages des décorations de Noël dont le montant s'élève à 161 764,68 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2023-2026 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

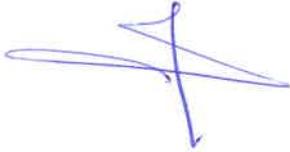
5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 03 JUIL. 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 03 JUIL. 2025
DM-2E-24062025



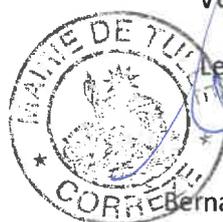
Réhabilitation des points d'ancrages des illuminations de Noël

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 03 JUIL. 2025

Date et Réf. de l'accusé de réception : 03 JUIL. 2025

DM-2E-24062025



Vu,

Le Maire,

Bernard COMBES



A Tulle, le 02 JUL. 2025

Plan de financement

Réhabilitation des points d'ancrages des illuminations de Noël

Partenaires	Financement	%
Département	32 352,94 €	20,00%
Part Ville	129 411,74 €	80,00%
Total HT	161 764,68 €	100,00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 02 JUIL. 2025

Demande de subvention
Département

Echéancier

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Réhabilitation des points d'ancrages des illuminations de Noël	194 117,62 €	161 764,68 €	32 352,94 €	20,00%	2ème et 3ème trimestre 2025

Le Maire,
Bernard COMBES.





Pôle infrastructures, superstructures et bureau d'études
Services techniques
Ville de TULLE
PG

Etabli, le 13/06/2025

ILLUMINATIONS DE NOËL

Réhabilitation des points d'ancrages

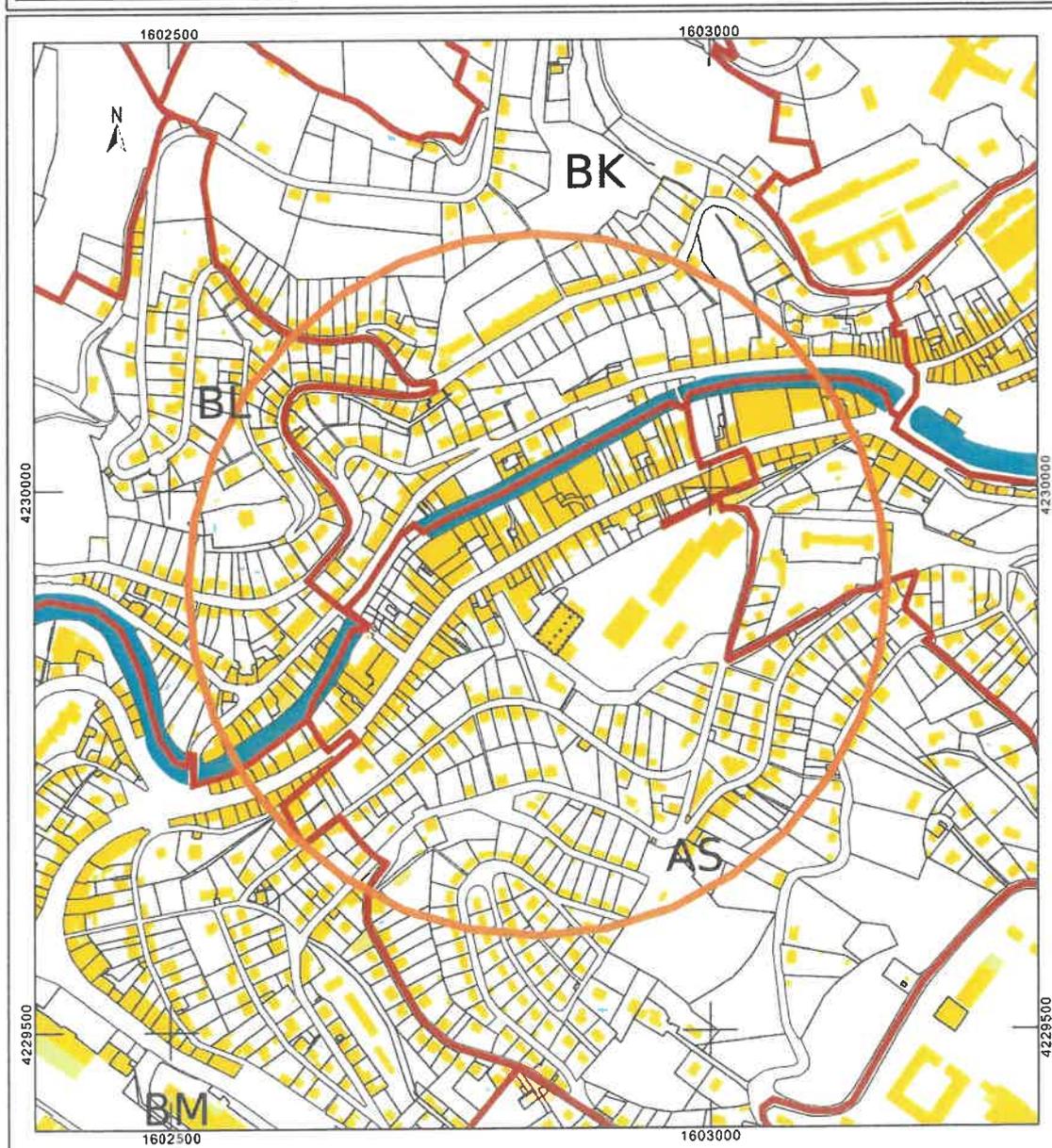
DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTIONS



PLAN DE SITUATION

Avenue Victor Hugo
19000 TULLE

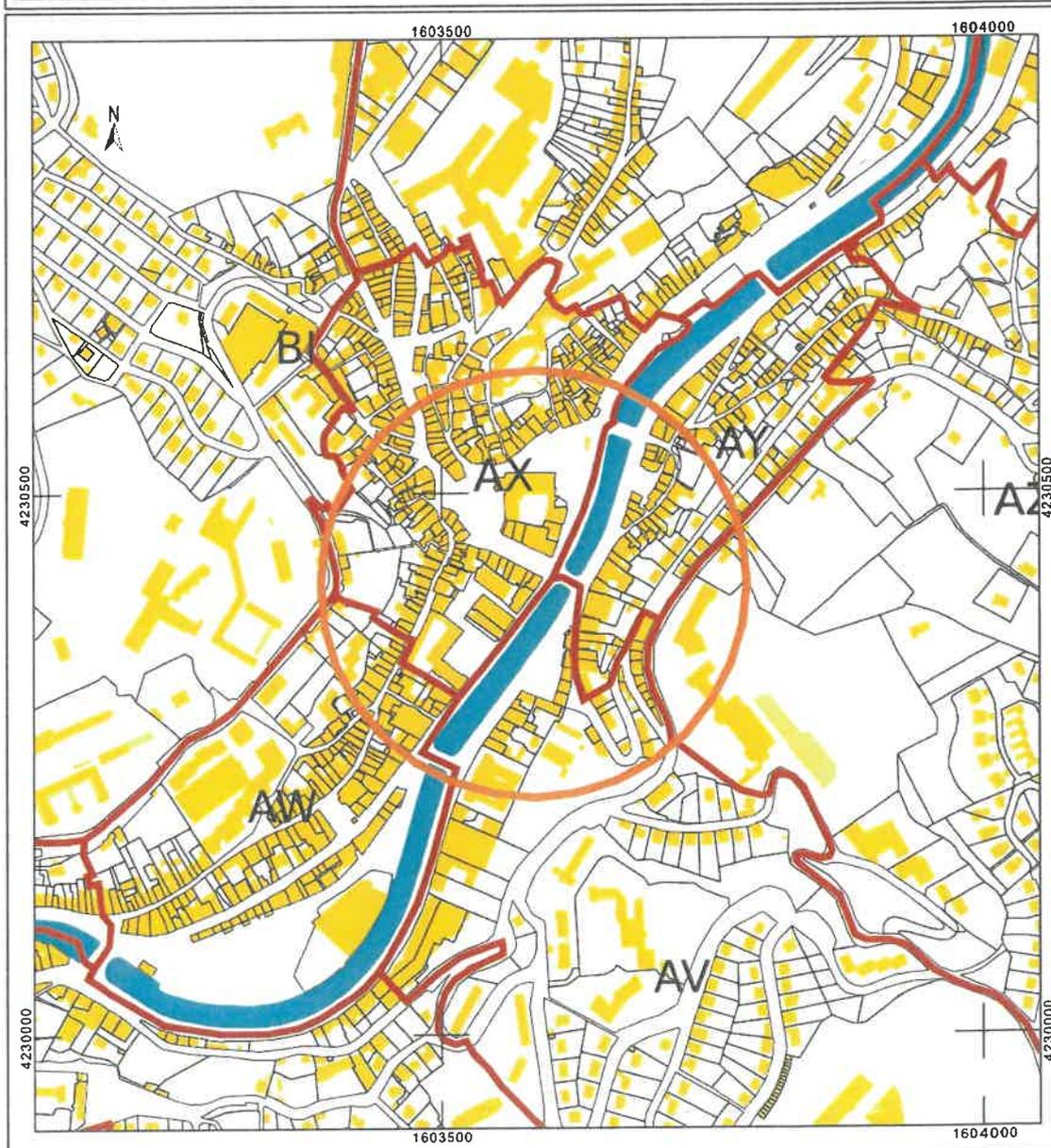
Département : CORREZE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : POLE TOPO. DE GEST. CADASTRALE C.F.I.P. BRIVE LA GAILLARDE 50 boulevard Gontran Royer 19100 19100 BRIVE LA GAILLARDE tél. 05.55.18.35.18 - fax sdif19.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : TULLE		
Section : AS Feuille : 000 AS 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/5000		cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 04/06/2025 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



PLAN DE SITUATION

Pont Charles Lachaud au Pont Choisinnet
19000 Tulle

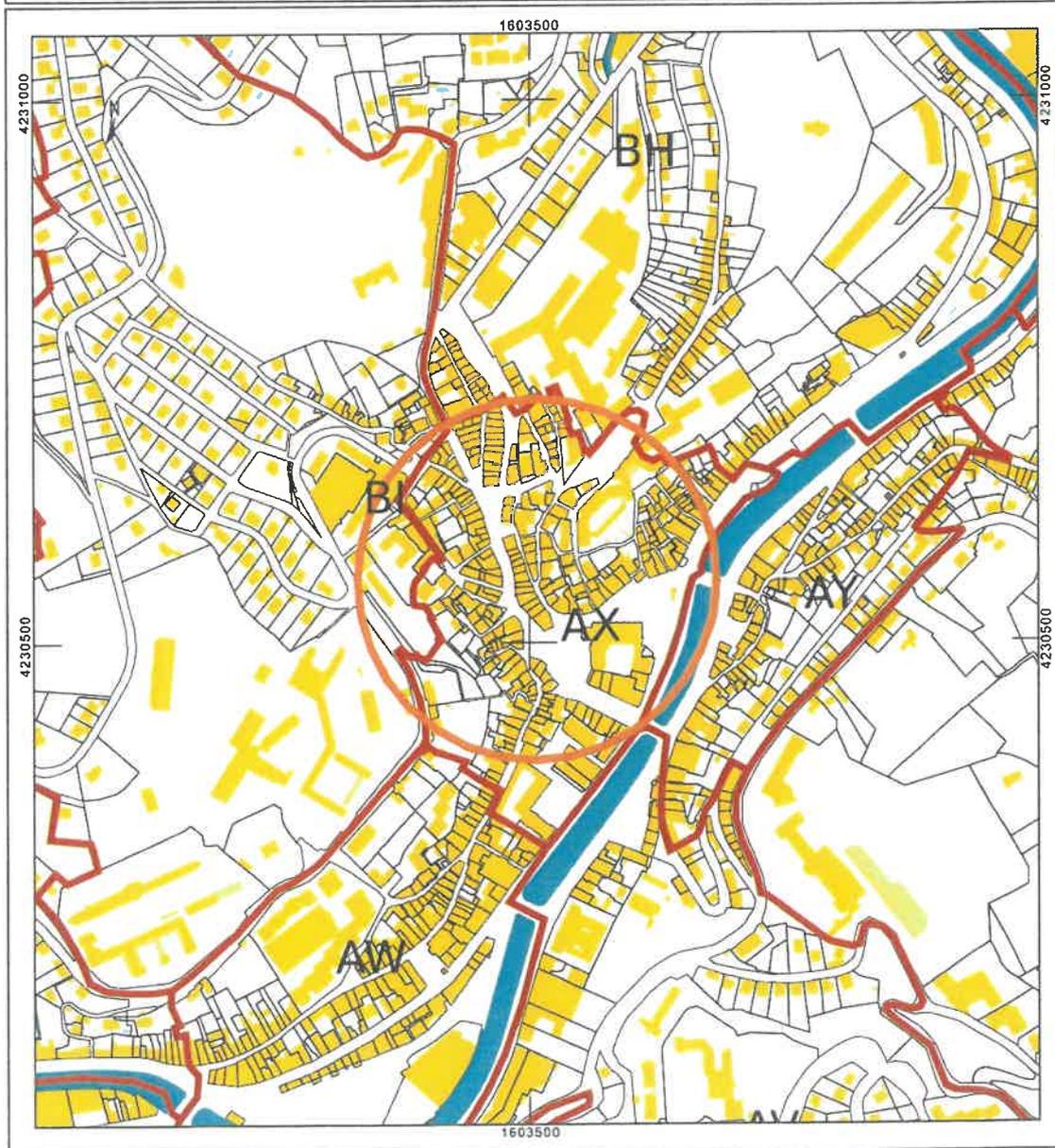
Département : CORREZE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : POLE TOPO. DE GEST. CADASTRALE C.F.I.P. BRIVE LA GAILLARDE 50 boulevard Gontran Royer 19100 19100 BRIVE LA GAILLARDE tél. 05.55.18.35.16 -fax sdi19.ptgc@dgfp.finances.gouv.fr
Commune : TULLE		
Section : AW Feuille : 000 AW 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/5000		 cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 04/06/2025 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



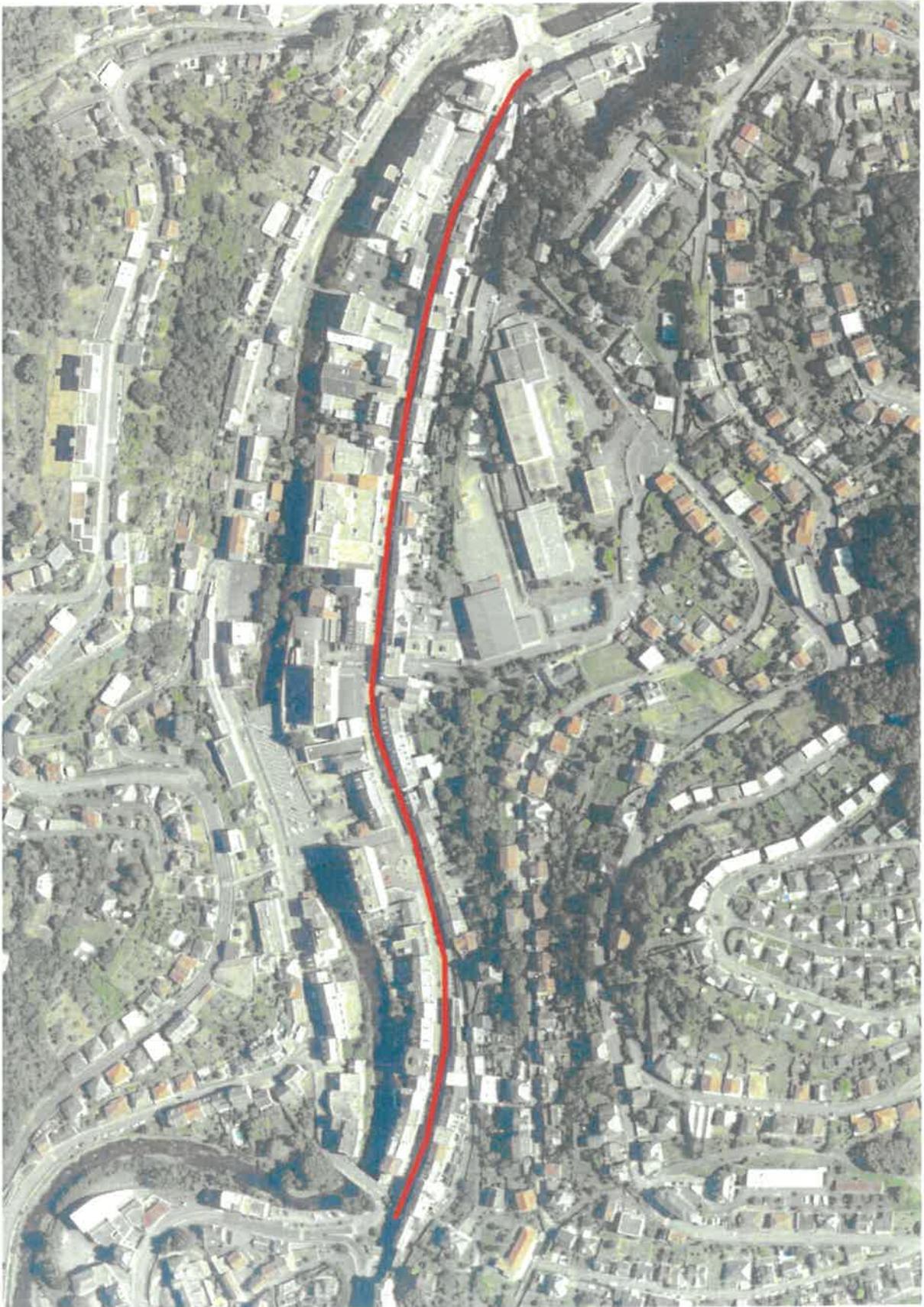
PLAN DE SITUATION

Avenue Charles de Gaulle
19000 Tulle

Département : CORREZE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : POLE TOPO. DE GEST. CADASTRALE C.F.I.P. BRIVE LA GAILLARDE 50 boulevard Gontran Royer 19100 19100 BRIVE LA GAILLARDE tél. 05.55.18.35.16 -fax sdiif19.plgc@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : TULLE		
Section : AX Feuille : 000 AX 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/5000		<p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>
Date d'édition : 04/06/2025 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		

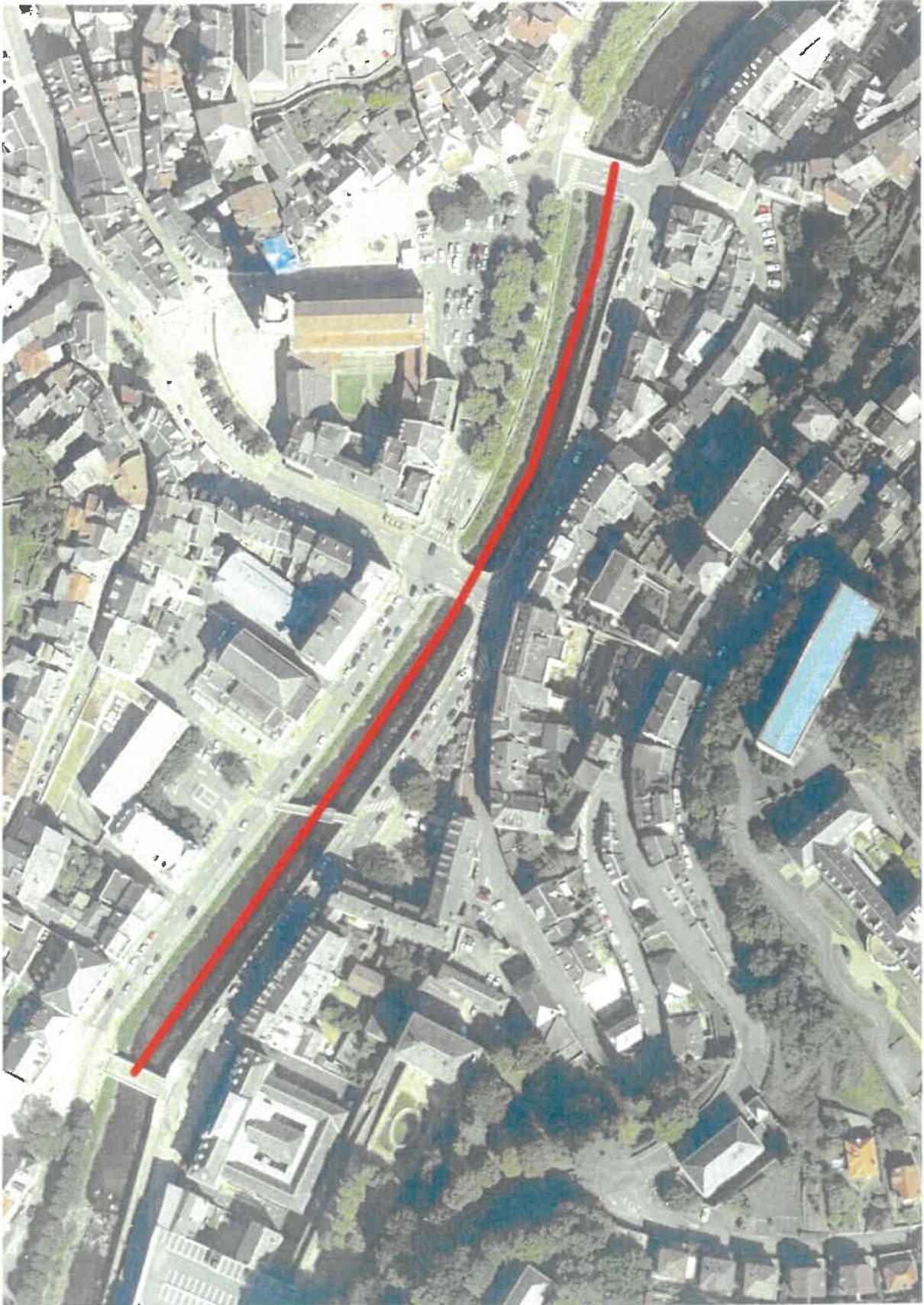


PLAN DE MASSE



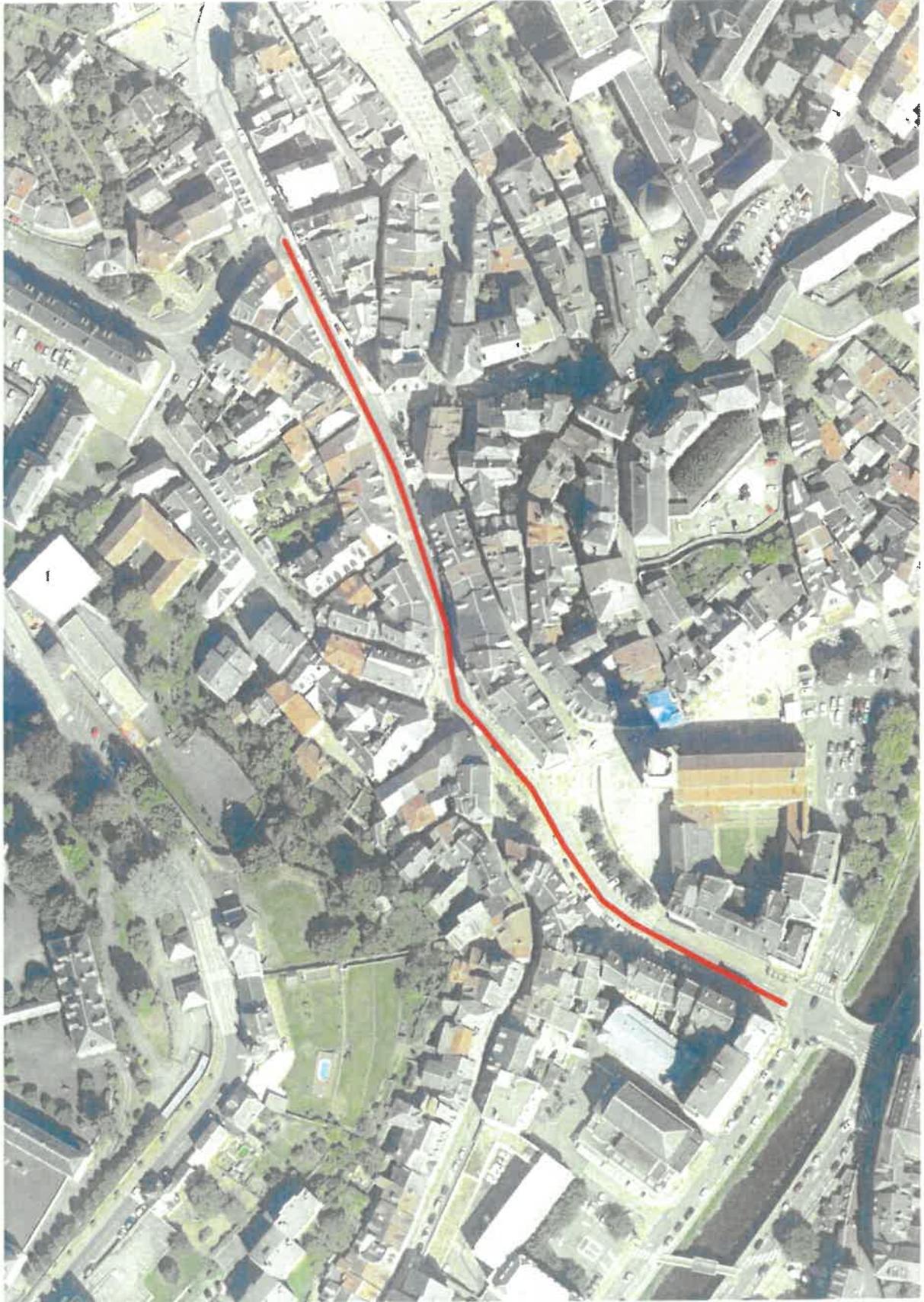
 Avenue Victor Hugo

PLAN DE MASSE



— Pont Charles Lachaud au Pont Choisinnet

PLAN DE MASSE



 Avenue Charles de Gaulle

DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Investissement pour les illuminations 2025

■ Ancrages et massifs du pont Charles Lachaud au pont Choisinet, avenue Victor Hugo et Avenue Charles de Gaulle.

Le projet vise à réhabiliter les ancrages pour donner suite au passage d'un bureau de contrôle sur les ancrages existants « queue de cochons » qui ne sont plus conformes à la réglementation en vigueur.

A ce titre, nous allons procéder au changement des ancrages existants pour le secteur du pont Charles Lachaud jusqu'au pont Choisinet ainsi que pour le secteur de l'avenue Charles de Gaulle ; de plus, il est envisagé l'installation de mâts au niveau du quai Baluze (prestation comprise dans le devis pont Charles Lachaud – pont Choisinet) pour éviter de se fixer sur les platanes.

Concernant le secteur de l'avenue Victor Hugo, le projet prévoit l'installation des lucioles qui nécessitent la création de nouveaux ancrages (tous les 20 mètres) et la pose de mâts en l'absence d'immeuble.

■ Sécurité et circulation

- Mise en place de panneaux de signalisation temporaires pour informer les usagers des travaux.
- Déviation de la circulation si nécessaire, avec des itinéraires alternatifs clairement indiqués.
- DT et DICT

COUÛT ESTIMATIF

Le montant des travaux s'élève à 161 764.68 € HT.

PLANNING PREVISIONNEL DE TRAVAUX

Calendrier prévisionnel des travaux : 2ème et 3ème trimestre 2025.
Les travaux sont estimés à 2 mois à partir de juin 2025.

SYNTHESE FINANCIERE



INEO RESEAUX CENTRE ATLANTIQUE
 SNC au capital de 2 403 840 euros
 RCS Orléans 409 851 599
 3 Rue du Moulin de Chango
 18001 TULLE CEDEX
 Te : 05-65-20-18-26
 Fax : 05-65-20-08-33
 N° siret 409 851 599 003 35
 N° TVA intracommerciale : FR75409851599

Client :	Mairie 18000 TULLE
Affaire :	Rue Victor Hugo ancrage et Mât décoration de Noël
n° :	25 189

Tulle, le 03/06/2025

DEVIS DES TRAVAUX

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total €
	Mise en chantier (démarches préliminaires telles que : plan de prévention, DICT, arrêté de circulation et toute procédure légale obligatoire pour la préparation et la réalisation des travaux) Repérage et consignation de l'ouvrage	u	1	490,00	490,00
	Etude marquage piquetage plus réalisation d'un plan à l'échelle comprenant photos des ancrages (hors demande de convention)	ft	1	1 588,00	1 588,00
	Fourniture et pose de massif 300/300 pour mât de 8m avec son regard et couvercle en fonte 800/600 ainsi que reprise de la chaussée en état d'origine	u	14	1 100,08	15401,12
	Forfait aspiratrice	jr	2	2 206,40	4412,80
	Fourniture et pose de mât cylindro-conique acier galvanisé thermolaqué type SYMPHONIE S 11m raccourci de 3m + installation 1/2 maille soudée	u	14	2 053,80	28753,20
	Fourniture et pose de prise en façade, boîtier de protection et le raccordement au réseau	u	20	186,41	3728,20
	Mise en service essai et mesure.	u	1	490,00	490,00
	Montant total HT				54 843,32
	TVA 20 %				10 968,66
	Montant TTC				65 811,98

Le client :

L'entreprise :



INEO RESEAUX CENTRE ATLANTIQUE
 SNC au capital de 2 403 840 euros
 RCS Orléans 409 851 599
 3 Rue du Moulin de Chando
 19001 TULLE CEDEX
 Tel : 05-55-20-18-26
 Fax : 05-55-20-09-33
 N° siret 409 851 599 003 35
 N° TVA intracommunautaire : FR75409851599

Client :	Mairie 19000 TULLE
Affaire :	Av. Charles de Gaulle ancrage et Mât décoration de Noël
n° :	25 176

Tulle, le 03/06/2025

DEVIS DES TRAVAUX

N°	Désignation	Unite	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total €
	Mise en chantier (démarches préliminaires telles que : plan de prévention, DICT, arrêté de circulation et toute procédure légale obligatoire pour la préparation et la réalisation des travaux) Repérage et consignation de l'ouvrage	u	1	490,00	490,00
	Étude marquage piquetage plus réalisation d'un plan à l'échelle comprenant photos des ancrages (hors demande de convention)	fft	1	1 568,00	1568,00
	Fourniture et pose de massif 300/300 pour mât de 8m avec son regard et couvercle en fonte 600/600 ainsi que reprise de la chaussée en état d'origine	u	4	1 100,08	4400,32
	Forfait aspiratrice	jr	1	2 205,00	2205,00
	Fourniture et pose de mât cylindro conique acier galva thermolaqué type SYMPHONIE S 11m recoupé de 3m - installation 1/2 maille soudée	u	4	2 053,80	8215,20
	Fourniture et pose de prise en façade, boîtier de protection et le raccordement au réseau	u	10	186,41	1864,10
	Mise en service essai et mesure.	u	1	490,00	490,00
	Montant total HT				19 232,62
	TVA 20 %				3 846,52
	Montant TTC				23 079,14

Le client :

L'entreprise :

Siret: 52208263500023
 2, Impasse de la Croix de Bar
 19000 TULLE - FRANCE
 Tél: 06 32 71 91 10
 ld.david.leonard@gmail.com

Ville de tulle
 tulle
 19000 tulle France

Référence	Désignation	Qté.	PU HT	Mont. HT	TVA
Remplacement des chevilles tire-bouchon par des chevilles anneau .					
	Location camion nacelle .	1.00	3 000.00€	3 000.00€	20.00% (1)
	Coupé ancienne cheville total 100 pièces + remplacement des nouvelles chevilles anneau total 100 pièces.	1.00	8 400.00€	8 400.00€	20.00% (1)
	Passage du bureaux de contrôle avec la fourniture du camion nacelle pour réaliser les 100 testes des crochés a l arrachement .	1.00	19 900.00€	19 900.00€	20.00% (1)

	%	Montant HT	TVA
1	20.00	31 300.00€	6 260.00€

Total HT	31 300.00€
Total TVA	6 260.00€
Total TTC	37 560.00€

Date de validité: 02/07/2025
 Mode de règlement: Chèque

Assurance décennale : axelliance n° de contrat : GRAARCD 01-001279 Condition générale de vente -40% a la signature du devis +40% au début du chantier le sole au comptant a réception de facture. cordialement devis valable un mois

Contractualisation départementale 2023-2025

Annexe au dossier de demande de subvention :

réalisation technique et financière

❖ Rappel

Les projets contractualisés doivent être proposés à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Pour cela, les éléments suivants doivent être fournis :

- La délibération de la collectivité
- Le dossier technique et financier de l'opération contractualisée
- L'acte d'engagement ou le devis signé par l'entreprise retenue et le maître d'ouvrage
- La présente annexe précisant le calendrier de réalisation du projet, et les dates de demande de versement de l'aide départementale.

❖ Réalisation technique et financière

Maître d'ouvrage : Ville de Tulle

Libellé projet : Réhabilitation des points d'ancrages des illuminations de Noël

Dates de réalisation :

- Notification d'attribution du marché : 2^{ème} trimestre 2025
- Réalisation technique : 2^{ème} trimestre 2025 – 3^{ème} trimestre 2025
- Demande(s) de versement(s) de l'aide départementale :
 - 100 % au 4^{ème} trimestre 2025 soit 32 352.94 € au titre de l'acompte 1 et solde.